

Image not found or type unknown



Obligation alimentaire et biens immobiliers

Par **Jancri_old**, le **15/07/2007 à 10:31**

Bonjour, rnrnJe dois verser une pension dans le cadre de l'obligation alimentaire pour ma grand-mère (maison de retraite).rnrnJe suis propriétaire de ma résidence principale (achetée a deux) et j' ai aussi un appartement en location (acheté tout seul).rnrnLe montant des loyers que je perçois fera-t-il parti des ressources à déclarer pour le calcul de la pension ?rnrnPeut-on me demander de revendre mon appartement en location pour payer la penson alimentaire ?rnrnBonne journée à tous